

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 31 MAI 2022

L'an deux mille vingt-deux et le 31 mai, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans la salle du Conseil à Ucel, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIEILHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 19H30 en présence de :

PRESENTS : MC SAUSSAC, M ALLAMEL, M BOUSCHON, S CIVIER, J DAUMAS, C FAURE, P GAILLARD, JY MEYER, I NGUYEN, E ROCHE, J SOUBEYRAND, MF TASTEVIN, M THINON (proc de B PERRUSSET), P MAISONNEUVE, JF DEVES (proc de J LAFFONT), JC COURT, JY PONTHER, S GENEST, G SAUCLES (proc de C PASTRE), R MOULIN, P DUPONT, B TEYSSIER, M GUYON, G ANTONY, Ph ROUX, P CORTIAL, MF MARTIN, JL ARNAUD, G FANGIER, S REYNIER, C WIOT, J BOYER, G DOZ, F CHASSON, A ROUSSET, B SOUCHE, M CEYSSON, M TOURVIEILHE (proc de M TAUPENAS) et A LAURENT(proc de JP LARDY).

Nombre de conseillers

En exercice : 52
Présents : 39
Procurations : 5
Votants : 44
Absents : 8

Secrétaire de séance : Patrick MAISONNEUVE

Absents : K ESSAYAR, R KAPPEL, A DELAYGUE, D BERAL, J SEBASTIEN, A M CHAZE, V VANDUYNLAGER et CHARROUD

En présence des suppléants non votants : JP MARRON et O BOISSIN

Date de convocation : 25/05/2022

Objet : Encarts publicitaires réseau de transport Tout'ebus

Chaque année à compter du mois de septembre, le service Tout'ebus édite et distribue un nouveau dépliant horaires des lignes urbaines de son réseau de transport.

Le format du dépliant horaire est de 21 cm*10 cm (fermé) et 21 cm*20 cm(ouvert) et il est imprimé à environ 15 000 exemplaires. Il est, par la suite, diffusé dans les lieux publics, les autobus du réseau Tout'ebus ainsi que dans certaines entreprises.

Les entreprises, commerces ou collectivités peuvent acheter et réserver des encarts publicitaires à l'intérieur du dépliant.

il est proposé au conseil communautaire de conserver les tarifs antérieurement pratiqués par le Syndicat et de fixer en conséquence les tarifs de ces encarts publicitaires comme suit :

Taille de l'encart	Prix TTC
1/4 (10.5cm*5cm)	250 €
1/2	500 €
la page 21cm *10cm	1 000 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité décide de :

- Fixer comme ci-dessus les tarifs des encarts publicitaires
- Dire qu'ils resteront en vigueur jusqu'à nouvelle délibération.

Pour extrait certifié conforme

Fait à UCEL, le 1^{er} juin 2022

Le Président, Max TOURVIEILHE



Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20220531-DEL31052022-26-DE
Date de télétransmission : 02/06/2022
Date de réception préfecture : 02/06/2022